

18 décembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU JOURNAL ALLEMAND "DER SPIEGEL" SUR LA SITUATION EUROPÉENNE PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE 18 DÉCEMBRE 1978

QUESTION.- NOUS VOILÀ EN FACE DE L'ANNÉE DE L'EUROPE. ELLE COMMENCERA PAR LE NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE `SME` ET CULMINERA EN ÉTÉ AVEC L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL PAR 180 `NOMBRE` MILLIONS D'ÉLECTEURS DANS LES NEUF PAYS DE LA CEE. AUCUN SUJET POLITIQUE DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE N'A CRÉÉ TANT D'ESPOIR ET TANT DE DÉCEPTION COMME L'EUROPE. PENSEZ-VOUS QUE LES ÉCHÉANCES DE CETTE ANNÉE REPRÉSENTENT SA DERNIÈRE CHANCE ? LE PRÉSIDENT.- IL EST NATUREL QUE LA PRESSE CHERCHE À DRAMATISER LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET SANS DOUTE INÉVITABLE QU'ELLE EN DRAMATISE PLUS LES CRISES QUE LES SUCCÈS. SI L'ON REGARDE LES CHOSSES AVEC D'AVANTAGE DE SÉRÉNITÉ ET UN PEU DE REÇUL, LE BILAN EST DIFFÉRENT. L'UNION DOUANIÈRE EXISTE ET LA CRISE ÉCONOMIQUE NE L'A PAS DISLOQUÉE. LA TVA EST APPLIQUÉE PARTOUT ET LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE A ÉTÉ MAINTENUE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS IMPOSÉES PAR LE DÉSORDRE MONÉTAIRE. LA COMMUNAUTÉ S'EST ÉLARGIE ET DE NOUVEAUX ÉTATS SOUHAITENT Y ENTRER. LA COMMUNAUTÉ EST BIEN VIVANTE, ET L'ANNÉE 1979 N'A AUCUNE RAISON DE REPRÉSENTER SA DERNIÈRE CHANCE. IL EST VRAI QUE LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN, ET L'ÉLECTION AU SUFFRAGE DIRECT DE L'ASSEMBLÉE, CONFÈRENT UNE GRANDE IMPORTANCE À L'ANNÉE QUI VIENT

-\

QUESTION.- LES VISIONNAIRES DE L'EUROPE DE LA PREMIÈRE HEURE, COMME ROBERT SCHUMAN, ONT BIEN CONÇU À L'HORIZON LOINTAIN DE L'ÉVOLUTION POLITIQUE UN GOUVERNEMENT EUROPÉEN RESPONSABLE. CONSIDÉREZ-VOUS UN TEL GOUVERNEMENT RÉALISABLE POUR DISONS L'AN 2000 ? LE PRÉSIDENT.- QUAND ROBERT SCHUMAN A PRIS L'INITIATIVE DE LANCER LA DÉCLARATION QUI PORTE SON NOM, IL AVAIT CONSCIENCE DE COMMENCER À BATIR QUELQUE CHOSE DE NEUF EN EUROPE, QUELQUE CHOSE POUR QUOI IL N'EXISTAIT NI PRÉCÉDENT, NI PLAN PRÉPARÉ À L'AVANCE. IL A DÉFINI UNE ÉTAPE ET POUR LA SUITE S'EN EST REMIS À L'IMAGINATION ET À LA SAGESSE DE SES SUCCESSEURS. LES TRAITÉS DE 1957 `ANNÉE` `TRAITE_DE_ROME` ONT MARQUÉ UNE AUTRE ÉTAPE, DIFFÉRENTE À BIEN DES ÉGARDS DE CELLE DE 1950. J'EN RETIENS QU'IL FAUT À CHAQUE ÉPOQUE SE PRÉOCCUPER DES PROBLÈMES DE SON TEMPS

-\

QUESTION.- ET LE PROBLÈME DE LA PHASE ACTUELLE ? LE PRÉSIDENT.- C'EST D'ORGANISER LA CONFÉDÉRATION DE L'EUROPE. UNE CONFÉDÉRATION N'AURA PAS DE GOUVERNEMENT AU SENS AUQUEL NOUS L'ENTENDONS DANS NOTRE VIE NATIONALE. MAIS ELLE AURA UN EXÉCUTIF DE TYPE CONFÉDÉRAL, ISSU DE L'ACTUEL CONSEIL EUROPÉEN. UNE ERREUR DE CERTAINS DES PREMIERS VISIONNAIRES DE L'EUROPE A ÉTÉ DE CROIRE QUE CELLE-CI RECOPIERAIT L'HISTOIRE ET EN-PARTICULIER L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. QUESTION.- C'ÉTAIT VRAIMENT UNE ERREUR ?

LE PRESIDENT.- OR L'EUROPE N'A NI UNITE DE LANGUE, NI UNITE DE RELIGION. ELLE A DE PUISSANTES TRADITIONS HISTORIQUES LOCALES, QUI N'EXISTAIENT PAS SUR UN CONTINENT NOUVELLEMENT CONQUIS. BREF, IL FAUT SE FAIRE A L'IDEE QUE LA CONFEDERATION EUROPEENNE AURA UNE STRUCTURE ORIGINALE A TROIS BRANCHES : UNE BRANCHE EXECUTIVE, ISSUE DU CONSEIL EUROPEEN, UNE BRANCHE ADMINISTRATIVE POUR LES MATIERES COMMUNAUTAIRES, ISSUE DE LA COMMISSION `COMMISSION EUROPEENNE`, ET UNE BRANCHE A VOCATION DELIBERANTE ET LEGISLATIVE POUR LES QUESTIONS COMMUNAUTAIRES, ISSUE DE L'ASSEMBLEE `PARLEMENT EUROPEEN`. LES TROIS BRANCHES SERONT NECESSAIREMENT SEPEEES : LA SEPARATION DES POUVOIRS EST UN TRAIT NECESSAIRE D'UNE ORGANISATION CONFEDERALE, CONSERVANT DES STRUCTURES ETATIQUES. QUANT A LA SUITE, NOUS N'AVONS PAS A PRIVER NOS PETITS ENFANTS DU DROIT DE VOTE. ILS VERRONT, A L'EXPERIENCE, COMMENT COMPLETER L'ORGANISATION DE L'EUROPE

-\

QUESTION.- A QUOI D'APRES VOTRE NOTION POLITIQUE RESSEMBLERA CETTE EUROPE UNIFIEE DE L'AVENIR ? VOUS VOUS ETES EXPRIME CLAIREMENT LORS DE VOTRE DERNIERE CONFERENCE DE PRESSE, POUR UNE EUROPE CONFEDERALE AU LIEU D'UNE EUROPE FEDERALE, PARCE QUE CETTE DERNIERE "SERAIT SOUMISE, A L'EXCES, A L'INFLUENCE DES ETATS UNIS" ? EST-CE QUE CELA SERAIT LA SEULE RAISON POUR LAQUELLE VOUS REJETEZ UNE FEDERATION ? LE PRESIDENT.- JE M'EN SUIS EXPLIQUE DANS MA CONFERENCE DE PRESSE. J'AI INDIQUE TROIS RAISONS POUR LESQUELLES JE PENSais QUE L'EUROPE DEVAIT ETRE CONFEDERALE ET NON PAS FEDERALE. LA PREMIERE EST EN EFFET QU'UNE EUROPE FEDERALE SERAIT SOUMISE, A L'EXCES, A L'INFLUENCE DES ETATS-UNIS... QUESTION.- MAIS POURQUOI ? LE PRESIDENT.- S'IL EST SOUHAITABLE D'ENTREtenir DES RAPPORTS AMICAUX AVEC LES ETATS-UNIS, L'EUROPE, POUR EXISTER, DOIT ETRE INDEPENDANTE. J'EN AI AJOUTE UNE DEUXIEME : C'EST QU'AUCUN PAYS D'EUROPE N'ACCEPTERAIT DES DECISIONS JUGEES CONTRAIRES A SON INTERET NATIONAL, QUI LUI SERAIENT IMPOSEES PAR UNE STRUCTURE FEDERALE. EST-CE QUE LA REPUBLIQUE FEDERALE ACCEPTERAIT DE SOUMETTRE A UNE TELLE PROCEDURE LE REGIME PARTICULIER DE SES ECHANGES AVEC LA RDA ? EST-CE QUE LES PETITS PAYS ACCEPTERAIENT DE VOIR REDUIRE A DEUX OU TROIS LES LANGUES DE TRAVAIL DE L'EUROPE ? EST-CE QUE LA GRANDE-BRETAGNE ET LES PAYS-BAS ACCEPTERAIENT QUE LEUR PETROLE ET LEUR GAZ SOIENT DECLARES RESSOURCES FEDERALES ? DER SPIEGEL.- CERTAINEMENT PAS

-\

LE PRESIDENT.- JE VOUS RAPPELLE CE QUE JE VIENS DE VOUS DIRE : L'EUROPE N'EST PAS LA REPRODUCTION DE CE QUI S'EST PASSE AILLEURS. SES STRUCTURES DOIVENT TENIR COMPTE DE SA PERSONNALITE HISTORIQUE ET CULTURELLE. LA TROISIEME RAISON EST D'ASSURER LA COHESION MONETAIRE DE L'EUROPE. CETTE COHESION EST NECESSAIRE POUR GARANTIR LE FONCTIONNEMENT EFFICACE DES POLITIQUES COMMUNES. DER SPIEGEL.- ELLE EST NECESSAIRE MAIS PAS ENCORE EXISTANTE... LE PRESIDENT.- EN PERMETTANT DE CREER EN EUROPE UNE ZONE DE STABILITE MONETAIRE ELLE CONTRIBUERA A UN MEILLEUR EQUILIBRE DE NOS ECONOMIES ET FAVORISERA L'ACTIVITE ET L'EMPLOI. C'EST POURQUOI J'AI PRIS, DE CONCERT AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT, QUI PARTAGE MES PREOCCUPATIONS, L'INITIATIVE DE PROPOSER LA MISE AU-POINT D'UN SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN `SME`. LES DECISIONS QUI VIENNENT D'ETRE PRISES A BRUXELLES A CE SUJET MARQUERONT EFFECTIVEMENT L'ENTREE DANS UNE ETAPE NOUVELLE

-\

QUESTION.- VOUS N'ETIEZ PAS DECU DES RESULTATS DE BRUXELLES ? LE PRESIDENT.- NON, L'ENTREE DE L'ITALIE ET DE L'IRLANDE SONT REVELATRICES. IL NE S'AGIT PLUS DE "SERPENT". VOICI DEUX PAYS QUI AVAIENT DES DECISIONS DIFFICILES A PRENDRE,

L'UN EN-RAISON DE SES ECHEANCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES, L'AUTRE EN-RAISON DE SON UNION MONETAIRE CENTENAIRE AVEC LA GRANDE-BRETAGNE. LEUR ATTITUDE EST COURAGEUSE. S'ILS ONT CHOISI D'ENTRER, C'EST QU'ILS ONT COMPRIS QU'IL S'AGISSAIT D'AUTRE CHOSE QUE D'UN SIMPLE ARRANGEMENT MONETAIRE, MAIS D'UNE NOUVELLE ETAPE D'ORGANISATION POUR L'EUROPE. NOUS SOMMES DECIDES, NOS PARTENAIRES ALLEMANDS ET NOUS, A FAIRE TOUT LE POSSIBLE POUR ASSURER LE SUCCES DU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN `SME`. UNE EUROPE SANS DOUANE, AVEC UN SYSTEME MONETAIRE ET UN CONSEIL `CONSEIL_EUROPEEN` REGULIER AU SOMMET. CE N'EST DEJA PAS MAL, TRENTE ANS APRES LES HORREURS DE LA GUERRE

-

-\

QUESTION.- TRENTE ANNEES DE COMMUNAUTE_ECONOMIQUE `CEE` N'ONT PAS PU CREER UNE VERITABLE CONCERTATION EUROPEENNE EN-MATIERE D'ECONOMIE, DE DEFENSE, DE POLITIQUE ETRANGERE, LA COMMUNAUTE ETANT RESTEE EN FAIT UNE ASSOCIATION DOUANIERE ET COMMERCIALE AVEC UNE BUREAUCRATIE EN MEME TEMPS GIGANTESQUE ET IMPUISSANTE. POURQUOI CROYEZ-VOUS POUVOIR DONNER UN NOUVEAU COUP D'ENVOI A UNE REALITE EUROPEENNE TOUT A FAIT NOUVELLE ? LE PRESIDENT.- IL NE S'AGIT PAS DE CREER UNE REALITE EUROPEENNE TOUT A FAIT NOUVELLE, MAIS DE LA DEVELOPPER ET DE LA COMPLETER EN PARTANT DE CE QUI EXISTE ET QUI EST MOINS NEGLIGEABLE QUE VOUS NE LE CROYEZ. LA COMMUNAUTE A SES DEFAUTS... DER SPIEGEL.- ON POURRAIT EN EFFET LE DIRE... LE PRESIDENT.- MAIS ELLE EXISTE DANS DES DOMAINES NOMBREUX : A L'EXTERIEUR CEUX DU COMMERCE INTERNATIONAL, DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT, DES RAPPORTS AVEC LES PAYS MEDITERRANEENS, DE LA COOPERATION POLITIQUE, NOTAMMENT AUX NATIONS-UNIES ET A L'INTERIEUR, CEUX DE LA POLITIQUE AGRICOLE, DE LA POLITIQUE SOCIALE, DE LA POLITIQUE REGIONALE, DE LA POLITIQUE FISCALE. JE VOUS DIRAI QU'ON SE TROMPE BEAUCOUP DANS LES QUESTIONS DE DELAI. L'IMPATIENCE EST L'ENNEMI DU FUTUR. ON A FAIT BEAUCOUP EN VINGT ANS, MEME SI NOUS NOUS IRRITONS, ET C'EST MON CAS, QUE NOUS N'AYONS PAS FAIT DAVANTAGE. QUESTION.- A QUOI PENSEZ-VOUS ?

-\

LE PRESIDENT.- VOICI DEUX ACTIONS IMPORTANTES, L'UNE QUI REMONTE A 1974 `ANNEE` L'AUTRE QUI VA ENTRER EN_VIGUEUR EN 1979. LA PREMIERE ETAIT DE RENFORCER AU SOMMET LA CAPACITE DE DECISION ET D'IMPULSION, POUR TENIR _COMPTE DE L'ELARGISSEMENT A NEUF ET POUR EVITER L'ENLISEMENT BUREAUCRATIQUE. C'EST CE QUI M'A CONDUIT A PROPOSER LA CREATION DU CONSEIL_EUROPEEN. DANS L'ENSEMBLE, J'ESTIME QUE LES RESULTATS DE CETTE INITIATIVE ONT REPONDU A CE J'EN ATTENDAIS. IL EST DEvenu, PAR LA FORCE DES CHOSES, UNE INSTITUTION CENTRALE DE L'EUROPE. QUESTION.- L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE A LA GRECE, L'ESPAGNE ET AU PORTUGAL EST IMMINENT. NE CRAIGNEZ VOUS PAS QU'UNE EUROPE DES DOUZE ETATS NE PUISSE ENCORE CREER D'ENORMES NOUVEAUX PROBLEMES ET AFFAIBLIR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EUROPEENNES ? LE PRESIDENT.- IL EST EVIDENT QUE L'ELARGISSEMENT A DOUZE ETATS MEMBRES POSERA DES PROBLEMES A LA COMMUNAUTE. IL POSERA DES PROBLEMES DU POINT_DE_VUE DE L'EQUILIBRE ECONOMIQUE EN EN-PARTICULIER AGRICOLE DU MARCHE_COMMUN. IL EN POSERA AUSSI POUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS CONCUES POUR SIX PAYS. J'AI ETE LE PREMIER A LE DIRE ET C'EST POURQUOI J'AI PROPOSE CETTE REFLEXION DES "SAGES". DEUX REMARQUES SUR CE POINT : NOUS NE POUVONS PAS, MEME AVEC LES MEILLEURES RAISONS ADMINISTRATIVES, DESSINER UNE EUROPE REDUITE PAR-RAPPORT A SES FRONTIERES HISTORIQUES. IL FAUT SAVOIR ADAPTER NOS INSTITUTIONS AUX REALITES OBJECTIVES

-\

QUESTION.- TRES BIEN, MAIS COMMENT LE FAIRE ENTRE PARTENAIRES QUI NE SONT PAS D'ACCORD ? LE PRESIDENT.- LES ETAPES DE SON FONCTIONNEMENT DES

PAS D'ACCORD ? LE PRESIDENT.- LES TACHES DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS, DANS LEURS ATTRIBUTIONS EXISTANTES, ME PARAISSENT SUFFISAMMENT IMPORTANTES ET DIFFICILES POUR QU'ON N'AILLE PAS SE DISPERSER ET S'ENGLUER DANS L'INUTILE DEBAT SUR LES MODIFICATIONS DE CES COMPETENCES. A CET EGARD, LA MANIERE DONT L'ASSEMBLEE
`ASSEMBLEE_PARLEMENTAIRE_EUROPEENNE` SORTANTE S'EST PRONONCEE SUR LE BUDGET COMMUNAUTAIRE ME PARAIT ETRE L'EXEMPLE MEME DE CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE, SI L'ON TIENT A FAIRE FONCTIONNER L'EUROPE. J'AJOUTE QUE C'EST JURIDIQUEMENT ET POLITIQUEMENT INACCEPTABLE

-\

QUESTION.- EN_VUE DES ECHEANCES DE 1979, LA FRANCE A UNE RESPONSABILITE PARTICULIERE, PUISQU'ELLE ASSUMERA LA PRESIDENCE DE LA CEE AU DEBUT DE L'AN PROCHAIN. DEJA VOUS AVEZ PROPOSE UN "COMITE DE TROIS SAGES" POUR UNE REFORME DES INSTITUTIONS EUROPEENNES. A QUELLES REFORMES SONGEZ-VOUS PRECISEMENT ? LE PRESIDENT.- SI J'AI PROPOSE LA CREATION D'UN COMITE DE TROIS SAGES C'EST PRECISEMENT POUR PERMETTRE A DES PERSONNALITES LIBRES ET INDEPENDANTES QUI VIENNENT D'ETRE CHOISIES, MM. MARJOLIN, BISHEUVEL ET DELL DE NOUS PRESENTER UNE REFLEXION ET DES PROPOSITIONS SUR L'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EXISTANTES. LA _NATURE DE LEUR MISSION M'INTERDIT DE PREJUGER LE SENS DE LEUR REFLEXION. JE MENTIONNERAI QUELQUES SUJETS : ORGANISATION DE LA COMMISSION `COMMISSION_EUROPEENNE` ET FONCTIONNEMENT DE SES SERVICES £ FREQUENCE ET _NATURE DES CONSEIL_DES_MINISTRES £ SPECIALISATION DES ROLES AU-SEIN DU CONSEIL_EUROPEEN POUR ASSURER LE SUIVI DE CERTAINS GRANDS PROBLEMES, ETC

-\

QUESTION.- DEJA L'ELARGISSEMENT DE LA CEE A LA GRANDE-BRETAGNE S'EST REVELE COMME UN COUP DE FREIN DANGEREUX A LA COMMUNAUTE EXISTANTE. AINSI LES ANGLAIS SE PLAIGNENT DE LA DISTRIBUTION EN LEUR FAVEUR DES CHARGES FINANCIERES ET RECLAMENT UNE RENEGOCIATION. EST-CE QU'IL FAUT DONNER SUITE A LEUR DEMANDE ? LE PRESIDENT.- NOS PARTENAIRES BRITANNIQUES ONT TOUJOURS ETE D'EXCELLENTS NEGOCIATEURS, DEFENDANT AVEC HABILETE LES INTERETS DE LEUR PAYS. PERSONNE NE LE LEUR REPROCHERA. MAIS AVANT D'APPRECIER LA PORTEE DE LEURS DEMANDES IL FAUT RAPPELER CERTAINES REALITES. D'ABORD, LA COMMUNAUTE N'EST PAS UNE _ENTREPRISE DE COMPTABILITE OU DE COMPENSATION FINANCIERE DANS LAQUELLE CHACUN N'APPORTERAIT QUE CE QU'IL EST SUR D'OBTENIR EN RETOUR. TOUS LES ETATS MEMBRES TIRENT DE LEUR PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION EUROPEENNE DES AVANTAGES DIVERSIFIES, NOTAMMENT SUR-LE-PLAN DE L'OUVERTURE DES FRONTIERES, QUI NE SONT PAS MESURABLES MAIS QUI SONT EN TOUS LES CAS BIEN SUPERIEURS A L'EFFORT QUI LEUR EST DEMANDE

-\

QUESTION.- MAIS SI DES SITUATIONS INJUSTES EN-MATIERE ECONOMIQUE ET BUDGETAIRE APPARAISSENT ? LE PRESIDENT.- IL EST EVIDENT QUE LA COMMUNAUTE `COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE` `CEE` NE POURRAIT PAS LES IGNORER. DANS CE DOMAINE IL EXISTE DES REFERENCES OBJECTIVES QUE NOUS AVONS DEFINIES PRECISEMENT A L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE. JE ME SOUVIENS QU'AU CONSEIL_EUROPEEN DE DUBLIN, EN MARS 1975 `DATE`, NOUS AVONS MIS AU-POINT APRES DES NEGOCIATIONS LABORIEUSES UN MECANISME QUI VISE A CORRIGER LES DISTORSIONS ENTRE LA CONTRIBUTION BUDGETAIRE D'UN ETAT-MEMBRE, SA SITUATION FINANCIERE, ET, D'UNE FACON PLUS GENERALE, SES PERFORMANCES ECONOMIQUES. OR, JE CONSTATE TROIS ANS PLUS TARD QUE CE MECANISME N'A JAMAIS EU A JOUER. A LA VERITE, SI L'ON VEUT FAIRE DES COMPTES PRECIS, IL FAUT Y INCLURE LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES QUI S'APPLIQUENT, VOUS LE SAVEZ. AUX IMPORTATIONS AGRICOLES DU ROYAUME-UNI. ET QUI SONT DE VERITABLES

...S'APERÇOIT ALORS QUE LA GRANDE-BRETAGNE BÉNÉFICIE LARGEMENT DU FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ COMMUN, Y COMPRIS DANS LE DOMAINE AGRICOLE

-\

QUESTION.- LES BRITANNIQUES NE SERONT PAS D'ACCORD. QUE FAIRE ? LE PRÉSIDENT.- CE SONT CES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES QUI EXPLIQUENT, EN LARGE PARTIE, LE COUT ÉLEVÉ DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. AUSSI, AI-JE DEMANDÉ ET OBTENU DU CONSEIL EUROPÉEN PENDANT SA DERNIÈRE SESSION, UNE DÉCISION QUI PRÉVOIT QU'IL N'Y AURA PLUS DESORMAIS DE MONTANTS COMPENSATOIRES DURABLES ET QUE CEUX QUI EXISTERONT SERONT PROGRESSIVEMENT SUPPRIMÉS

-\

QUESTION.- LE GRAND ENTHOUSIASME POUR L'EUROPE SEMBLE BIEN AFFAIBLI. N'Y-A-T-IL PAS D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS COMME LE CHOMAGE, L'INFLATION, LE MANQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET NOTAMMENT LE PROBLÈME ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME QUI EXIGENT UNE CONCERTATION MAJEURE ? LE PRÉSIDENT.- C'EST EN EFFET UNE HABITUDE, J'ALLAIS DIRE UNE MANIE, DE DIRE QUE LE GRAND ENTHOUSIASME POUR L'EUROPE SEMBLE AFFAIBLI. IL Y A MAINTENANT ASSEZ LONGTEMPS QUE JE PARTICIPE À LA VIE POLITIQUE : J'AI TOUJOURS ENTENDU DIRE LA MÊME CHOSE, MAIS J'OBSERVE QUE DANS CHAQUE CIRCONSTANCE IMPORTANTE, NOUS NOUS METTONS FINALEMENT D'ACCORD POUR EFFECTUER UN NOUVEAU PROGRÈS DE L'EUROPE. LAISSONS CES DISSERTATIONS SUR L'ENTHUSIASME DE CÔTÉ, ET AYONS UNE VUE RÉALISTE DES CHOSE. QUESTION.- ET QUELLE EST LA VUE RÉALISTE DES CHOSE ? LE PRÉSIDENT.- TOUS LES PROBLÈMES QUE VOUS CITEZ CORRESPONDENT EN EFFET AUX PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES DE L'EUROPE ET C'EST POURQUOI PLUTÔT QUE DE DISSERTER INDEFINIMENT SUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, COMME VOUS M'AVEZ D'AILLEURS INVITÉ À LE FAIRE, JE CROIS QUE NOUS OBTIENDRIONS UN SOUTIEN BEAUCOUP PLUS MASSIF DE L'OPINION PUBLIQUE SI L'EUROPE S'ATTAQUAIT HARDIMENT AUX PROBLÈMES QUI PRÉOCCUPENT SA POPULATION. IL EST EXTRAVAGANT QUE LA COMMUNAUTÉ `CEE` N'AIT PAS ENCORE DE POLITIQUE COMMUNE DE L'ÉNERGIE, IL SERAIT SOUHAITABLE QU'EN-MATIÈRE D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOI, LA CONCERTATION FUT PLUS ÉTROITE

-\

DER SPIEGEL.- EN CE QUI CONCERNE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ON N'A PAS MIEUX RÉUSSI. LE PRÉSIDENT.- IL EXISTE DESORMAIS UN MÉCANISME SÉRIEUX ET EFFICACE DE CONSULTATION ENTRE NOUS ET JE PENSE QUE L'ANNÉE 1979 MARQUERA UNE CONVERGENCE DES TAUX D'INFLATION EUROPÉENS. ENFIN POUR LE TERRORISME, PERMETTEZ-MOI DE RAPPELER QUE LE CONSEIL EUROPÉEN S'EST SAISI DE CE GRAVE PROBLÈME POUR DÉCIDER LA CRÉATION D'UN ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN DONT LES ÉLÉMENTS SE METTENT ACTUELLEMENT EN PLACE

-\

QUESTION.- SIX MOIS AVANT L'ÉLECTION, DES DISCUSSIONS ONT DÉJÀ ÉCLATÉ SUR LES COMPÉTENCES DE CETTE ASSEMBLÉE EUROPÉENNE PAS ENCORE ÉLUE, SUITE À LA DÉCLARATION DU CHANCELIER ALLEMAND `HELMUT SCHMIDT` : "JE NE CROIS PAS QUE LE PARLEMENT ÉLU SE CONTENDRÀ DES CHOIX RELATIVEMENT RESTREINTS DONT IL DISPOSE À L'HEURE ACTUELLE". SUR QUOI LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A RÉPONDU : "L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE N'A AUCUNE INCIDENCE SUR LES DISPOSITIONS QUI DÉFINISSENT CE POUVOIR". VU LE FAIT QUE LE TRAITÉ DE ROME DATE DE 1957, NE FAUDRAIT-IL PAS INTERPRÉTER LE TEXTE SELON LES EXIGENCES DE L'ANNÉE 1979 OU BIEN L'ACTUALISER ? LE PRÉSIDENT.- JE SAIS CE QUE DISENT LES TRAITÉS. OR LES TRAITÉS NE SONT RIEN D'AUTRE QUE CE QU'ONT APPROUVÉ DE FAÇON DÉMOCRATIQUE LES PARLEMENTS NATIONAUX. JUSQU'À CE

QU'ILS SOIENT MODIFIES, ILS S'IMPOSENT A NOS ETATS DE LA MEME FACON QUE LA LOI S'IMPOSE AU CITOYEN. CELA SIGNIFIE QU'ILS S'IMPOSENT AUX GOUVERNEMENTS, AUX PARLEMENTS ET MEME AUX HOMMES POLITIQUES

-\

QUESTION.- C'EST-A-DIRE : RIEN NE PEUT ETRE CHANGE ? LE PRESIDENT.- IL EST NATURELLEMENT LOISIBLE A CEUX A QUI CE DROIT EST OUVERT DE DEMANDER LA REVISION DES TRAITES. IL EXISTE UNE PROCEDURE PREVUE A CET EFFET. ELLE EXIGE L'UNANIMITE DES ETATS MEMBRES ET L'APPROBATION DES PARLEMENTS NATIONAUX. IL EST CLAIR, EN REVANCHE, QUE LES COMPETENCES DE L'ASSEMBLEE

`PARLEMENT_EUROPEEN`, PAS PLUS QUE CELLES DES AUTRES INSTITUTIONS, NE SAURAIENT RELEVER D'UNE "INTERPRETATION". QUESTION.- POURQUOI PAS ? LE PRESIDENT.- SE LIVRER A UNE OPERATION DE CE GENRE NE SERAIT RIEN D'AUTRE QU'UNE MANIERE DE TOURNER LES DISPOSITIONS DES TRAITES, C'EST-A-DIRE DE LES VIOLER. JE SUIS CONVAINCU QU'AUCUN HOMME POLITIQUE RESPONSABLE N'Y SONGE

-\

QUESTION.- EN TOUT, IL SEMBLE QU'IL Y A BEAUCOUP PLUS DE RETICENCES ANTI-EUROPEENNES EN FRANCE QU'AILLEURS ET SURTOUT EN ALLEMAGNE `RFA`. FAUT-IL CHERCHER L'EXPLICATION DE CE PHENOMENE DANS LE FAIT QUE L'ETAT NATIONAL FRANCAIS, QUI A DEJA MILLE ANS, EST DEvenu EN QUELQUE FACON POUR BEAUCOUP DE FRANCAIS LE CENTRE NATUREL D'UNE CIVILISATION UNIVERSELLE ? LE PRESIDENT.- QU'IL Y AIT UN DEBAT DANS L'OPINION POLITIQUE FRANCAISE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE, QUOI DE PLUS NATUREL. MAIS IL NE FAUT PAS CONFONDRE L'EXPRESSION BRUYANTE DE CERTAINES OPINIONS AVEC LE SENTIMENT MAJORITAIRE FRANCAIS.

QUESTION.- Y-A-T-IL UNE DIFFERENCE ENTRE LES DEUX ? LE PRESIDENT.- C'EST AU TRAVERS DES CONSULTATIONS ELECTORALES, QUE L'OPINION D'UN PAYS DEMOCRATIQUE S'EXPRIME. JE VOUS RAPPELLE QUE LA SEULE REFERENCE D'UNE CONSULTATION QUI AIT ETE ORGANISEE EN FRANCE A PROPOS DE L'EUROPE, L'A ETE PAR LE PRESIDENT POMPIDOU AU PRINTEMPS 1972

`COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE` `DATE` `REFERENDUM`, CE QUI A DONNE MALGRE UN POURCENTAGE ELEVE D'ABSTENTIONS UNE NETTE MAJORITE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE `COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE`. SI NOUS REGARDONS DE L'AUTRE COTE DE LA FRANCE, NOUS Y APERCEVONS UN DEBAT SUR L'EUROPE QUI EST LARGEMENT AUSSI VIF QUE CHEZ NOUS. LA VERITE, C'EST QU'EN FRANCE, DONT LA VIE POLITIQUE EST D'EXPRESSION LATINE, LES PARTIS ET LES DIRIGEANTS S'EXPRIMENT DE FACON PLUS PERMANENTE ET PLUS VEHEMENTE QU'AILLEURS, ET EN-PARTICULIER CHEZ VOUS

-\

`REPOSE` SI J'OBSERVE LE PARCOURS DES VINGT DERNIERES ANNEES, DEPUIS 1959 JUSQU'EN 1978, LA FRANCE A TOUJOURS ETE PRESENTE AUX RENDEZ-VOUS SUCCESSIFS QUE L'HISTOIRE A FIXES A L'EUROPE. DER SPIEGEL.- IL SERAIT INTERESSANT DE CONNAITRE DES EXEMPLES. LE PRESIDENT.- C'EST LE GOUVERNEMENT DU GENERAL DE GAULLE QUI DECIDAIT EN JANVIER 1959 `ANNEE` L'ENTREE DE LA FRANCE DANS LE MARCHE_COMMUN. C'EST LE PRESIDENT POMPIDOU QUI PRENAIT EN 1969 UNE POSITION FAVORABLE A L'ELARGISSEMENT A LA GRANDE-BRETAGNE. C'EST ENFIN MOI-MEME QUI AI PROPOSE A NOS PARTENAIRES L'INSTITUTION REGULIERE, A PARTIR DE DECEMBRE 1974, DU CONSEIL_EUROPEEN DEvenu L'UN DES ROUAGES CENTRAL DE LA COMMUNAUTE `CEE`. LES FRANCAIS EXPRIMENT DES OPINIONS. C'EST LEUR DROIT. MAIS JE CONSTATE QU'AU TOTAL LA FRANCE A BIEN TRAVAILLE POUR L'EUROPE. PAR CONTRE, IL Y A UN DOMAINE OU NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS, C'EST CELUI DU RISQUE DE DEMAGOGIE FINANCIERE, QUI SERAIT D'AUTANT PLUS GRAND QUE L'ASSEMBLEE `PARLEMENT_EUROPEEN` NE VOTANT PAS D'IMPOTS DIRECTS, LES RECETTES SONT CAMOUFLEES DANS NOS TVA NATIONALES, ET QU'IL N'Y

A PAS DE RISQUE A RECLAMER L'AUGMENTATION DES DEPENSES. JE NE VOUS CACHE PAS QU'EN TANT QUE MINISTRE DES FINANCES J'AURAI SOUHAITE QU'IL SOIT PLUS STRICT. MAIS TEL QU'IL EST, NOUS DEVONS LE RESPECTER. NOUS Y VEILLERONS

- \

QUESTION.- SUPPOSONS QUE LE REEQUILIBRE ECONOMIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE `RFA` NE SOIT PAS ATTEINT ET QUE L'ALLEMAGNE RESTE LA PLUS GRANDE PUISSANCE DU MARCHE _COMMUN. UNE TELLE EVOLUTION CONSTITUERAIT-ELLE UN DANGER FONDAMENTAL POUR L'EUROPE ? LE PRESIDENT.- JE ME REJOUIS DE VOTRE QUESTION. JE CROIS QU'IL FAUT REpondre TRES FRANCHEMENT SUR LES PROBLEMES DE L'EQUILIBRE INTERNE DE L'EUROPE. J'AI EU L'OCCASION, DANS UNE INTERVIEW TELEVISEE LE 16 OCTOBRE DERNIER, D'INDIQUER QUE JE FIXAIS POUR OBJECTIF POUR LA FRANCE DE DEVENIR, DANS LES ANNEES 85 `1985`, UNE PUISSANCE ECONOMIQUE COMPARABLE A CELLE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE.

QUESTION.- VOUS CONSIDEREZ QUE C'EST REALISABLE ? LE PRESIDENT.- OUI, JE CONSIDERE QUE C'EST PARFAITEMENT REALISABLE. SI VOUS SURVOLEZ L'HISTOIRE DES QUINZE DERNIERES ANNEES, VOUS OBSERVEREZ QU'AU TOTAL LA CROISSANCE EN VOLUME DE LA PRODUCTION FRANCAISE A TOUJOURS ETE SUPERIEURE A CELLE DE LA PRODUCTION ALLEMANDE. C'EST SEULEMENT DANS LA PERIODE 1974 - 1978 QU'ON OBSERVE UN AVANTAGE PRIS PAR L'ALLEMAGNE FEDERALE QUI A SU MIEUX S'ADAPTER AUX CONSEQUENCES DE LA CRISE DE L'ECONOMIE MONDIALE

- \

`REponse` COMPTE_TENU DE L'EFFORT DANS NOTRE PAYS, JE PENSE QUE NOUS ALLONS POUVOIR REPENDRE NOTRE COURS NORMAL ET MARQUER UN CERTAIN AVANTAGE ANNUEL SUR L'ECONOMIE SUR VOTRE PAYS. IL Y A DES MOTIFS A CELA : LA CROISSANCE DE NOTRE POPULATION ACTIVE VA SE POURSUIVRE ENCORE PENDANT PLUSIEURS ANNEES ALORS QUE VOTRE POPULATION ACTIVE DIMINUE. NOUS DISPOSONS DU PLUS VASTE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE, SUPERIEUR EN SUPERFICIE A CELUI DE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` ET DE L'ITALIE REUNIES. IL NOUS RESTE UNE MARGE CONSIDERABLE DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE EXPORTATION INDUSTRIELLE ET AGRO-ALIMENTAIRE, EN_DIRECTION DE LA PLUPART DES PAYS ET POUR LAQUELLE NOUS ALLONS CONCENTRER NOTRE EFFORT DES ANNEES PROCHAINES. JE PENSE QU'IL NE SERAIT PAS BON POUR L'EUROPE QU'IL Y AIT UNE PUISSANCE ECONOMIQUE SE DETACHANT NETTEMENT DES AUTRES. LA _NATURE DU SYSTEME CONFEDERAL QUE NOUS ENVISAGEONS EST D'ETABLIR NOS RELATIONS SELON UN REGIME DE PARTENAIRES QUI SUPPOSE UNE CERTAINE EGALITE DANS LES MOYENS. C'EST POURQUOI LE CHANCELIER SCHMIDT, AVEC BEAUCOUP DE SAGESSE, PARTAGE MON ANALYSE. IL EST SOUHAITABLE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE `CEE` QU'IL Y AIT DANS CELLE-CI UN CERTAIN NOMBRE DE PUISSANCES ECONOMIQUES DE DIMENSION ET D'INFLUENCE COMPARABLES, EN-PARTICULIER LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. LE COMPLEMENT SYMETRIQUE DE MON ATTACHEMENT A L'ORGANISATION D'UNE CONFEDERATION DE L'EUROPE EST L'ACCENTUATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE

- \

QUESTION.- IL Y A DES FRANCAIS QUI CRAignent QUE LE POIDS ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE PUISSE ENCORE DEVENIR PLUS LOURD VU UNE REUNIFICATION EVENTUELLE DES DEUX ALLEMAGNE `RFA` `RDA` DANS L'AVENIR. EN ALLEMAGNE MEME DE TELLES PERSPECTIVES SONT CONSIDEREES COMME TOUT A FAIT IRRREALISTES ET MEME PAS SOUHAITABLES. POURQUOI EST-CE QU'ON SURESTIME TELLEMENT CETTE EVENTUALITE EN FRANCE. LE PRESIDENT.- VOTRE QUESTION NOUS RAMENE EN REALITE AU SUJET PRECEDENT. D'ABORD J'OBSERVE QU'IL Y A PEU DE FRANCAIS POUR CROIRE A L'HEURE ACTUELLE A L'EVENTUALITE D'UNE REUNIFICATION PROCHAINE DES DEUX ALLEMAGNE. CETTE POSITION A FAIT L'OBJET DES DECI ADATIONS DE QUIFI QUIES SPECIAI ISTES. FI I F NE DEFI ETE PAS MON DRORDR

DECLARATIONS DE COLLEGUES SI SOCIALISTES. ELLE NE REFLETE PAS NOTRE PROPRE JUGEMENT. QUESTION.- QUEL EST VOTRE JUGEMENT ? LE PRESIDENT.- JE CROIS ENSUITE QUE LORSQUE LE CHANCELIER SCHMIDT A DECLARE QUE "LES CIRCONSTANCES POLITIQUES DU MOMENT N'OFFRENT AUCUNE POSSIBILITE DE SURMONTER LA DIVISION DE L'ALLEMAGNE EN DEUX ETATS", IL A DECRIT OBJECTIVEMENT LA SITUATION. ET CHACUN EN EST PERSUADE, QU'IL LE DEPLORE OU QU'IL S'EN REJOUISSE. C'EST POURQUOI JE PENSE QUE L'INQUIETUDE DE CEUX DONT VOUS PARLEZ S'ADRESSE MOINS A UNE EVENTUALITE FUTURE QU'A UN ARGUMENT QU'ILS UTILISENT EN_VUE DE RENFORCER UNE CRAINTE PRESENTE : CELLE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DONT ILS JUGENT LE POIDS EXCESSIF EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE

-\

QUESTION.- COMMENT FAUT-IL EXPLIQUER LE COMPLEXE D'INFERIORITE FRANCAIS VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE ? LE PRESIDENT.- JE VOUS AI DEJA REPONDU SUR CE POINT. JE N'AI AUCUN COMPLEXE D'INFERIORITE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE `RFA` ET JE TIENS A VOUS DIRE QUE LA FRANCE N'EN AURA PAS NON PLUS. NOUS SOMMES UN PAYS JEUNE, DECIDE ET VIGOUREUX. NOUS AVONS LES MOYENS DE PESER D'UN POIDS CONSIDERABLE DANS LES DECISIONS QUI INTERESSERONT L'AVENIR DE L'EUROPE. C'EST NOTRE AFFAIRE DE NOUS EN DONNER LES MOYENS. NOUS LE FERONS. J'AI ETE HEUREUX DE M'ENTREtenir AVEC VOUS. NOUS VIVONS DANS UN MONDE OU DE GRANDS BOULEVERSEMENTS S'OBSERVENT, OU L'ON VOIT SOUDAIN DES ETATS - CONTINENTS SE RAPPROCHER ET NOUER DE NOUVELLES RELATIONS. FACE A TOUT CELA, NOUS AVONS LE DEVOIR DE REUNIR LES MOYENS DE L'EUROPE POUR NE PAS DEVENIR UN CONTINENT QUI SUBISSE UN SORT DICTE PAR LES AUTRES, MAIS POUR PRENDRE NOTRE PLACE DANS LES GRANDES DELIBERATIONS DU TROISIEME MILLENAIRE

-\